POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION du 30 JANVIER 2025
PV N.15

PRESIDENT : M Bernard COUDERT
PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du
District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de
L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Infos générales :
*Cette année, **la journée féminine du 8 mars 2025** sera ouverte aux jeunes licenciés évoluant en mixité pour les catégories U6F, U7F, U8F, U9F, U10F, U11Fet seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories, même celles évoluant en mixité.*
La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à St Junien.
Pour les catégories, U6F et U9F, nous aurons à notre disposition, un gymnase.
La fiche d'inscription sera envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le District.
*Un retour est demandé pour le **10 Février 2025 maximum.***
La commission invite les clubs ayant des féminines en mixité quel que soit le nombre, à se joindre à cette journée.
Les équipes seront constituées sur place par la Commission Technique.
Pour plus de précisions sur cette journée, vous pouvez contacter le District ou Joël LEVEQUE au 06 23 19 53 97.

CATEGORIE U13

Journée Futsal du 25 Janvier

AMENDES :

La commission constate le Forfait de Aurence Roussillon 2 au plateau n°1.
Amende de 30€ pour le club de AURENCE ROUSSILLON pour forfait.

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

La commission constate le forfait de OC Rochechouart.
Amende de 30€ pour le club de OC ROCHECHOUART pour forfait.

La commission demande le compte-rendu des plateaux futsal numéro 5, 6, 7, 9, 12 ,13, 14 et 15.
En cas de non-retour de compte-rendu sous 48h, la Commission Foot Animation appliquera une amende.

La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE
Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h.

CATEGORIE U11

Journée Futsal Fetis Lahite du 18 Janvier :

Amende :
La Commission constate le forfait de GRP GJ NEXON 1.
Amende de 20 euros pour le club de GRP GJ NEXON.

La commission rappelle aux clubs qui n'ont pas pu jouer les plateaux du 7 décembre reportés au 11 janvier : Plateaux à jouer impérativement le 15 février 2025.

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.

CATEGORIE U9/U7

Tous les enfants U7 et U9 qui pratiquent doivent être licenciés en club : Les membres de la Commission effectueront des contrôles sur les terrains prochainement.
Pour les plateaux en salle :
Dans vos demandes, merci de préciser la date et le lieu du plateau, 2 ballons seront mis à la disposition des clubs organisateurs au secrétariat du District.

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U9 :

Nous vous demandons de ne plus envoyer les feuilles de licences et compte rendu de plateau photographiés avec votre téléphone, les documents reçus sont illisibles. Vous devez impérativement les envoyer par mail ou par courrier.

Feuilles de compte-rendu de plateau et licences non retournées au District :
Secteur 2 (Limoges /Vigenal), Secteur 10 (Aurence-Roussillon),
Secteur 11 (Limoges Lafarge).

Rappel aux clubs :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro).
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau.
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée.
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm).

- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30.

-Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants.

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U7 :

Nous vous demandons de ne plus envoyer les feuilles de licences et compte rendu de plateau photographiés avec votre téléphone, les documents reçus sont illisibles. Vous devez impérativement les envoyer par mail ou par courrier.

Feuilles de compte-rendu et licences non retournées au District :
Secteur 7 (Foot Sud),
Secteur 8 (EFG), Secteur 9 (Limoges La Bastide), Secteur 10 (Ent FPCN).

Rappel aux clubs :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

-Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau.
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée.
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm).

- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m.

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident

U9/U7 :
Pour rappel, la bonne organisation d'un plateau demande la coopération de tous les clubs invités, et ce, dans l'intérêt des enfants afin qu'ils puissent jouer et pratiquer dans de bonnes conditions.
Si un club ne peut pas se déplacer sur un plateau, il doit IMPERATIVEMENT prévenir le club organisateur, il s'agit là de faire preuve de savoir vivre et d'un minimum d'éducation.
Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.

La commission Foot Animation vous informe :
Si vous rencontrez des difficultés pour organiser des plateaux ou des interclubs, vous pouvez demander aux membres de la Commission de vous aider, merci cependant de ne pas attendre la dernière minute pour le faire et de nous avertir dès la parution des secteurs.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT